

Papier politique : Engagement bénévole

Adopté par l'Assemblée des délégué*es le 23.03.2024

1. Introduction

Dans le présent document, le Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ) définit sa position fondamentale sur le thème de l'engagement bénévole. Les revendications politiques concrètes se trouvent dans le document de position "Promotion, reconnaissance et visibilité de l'engagement bénévole".

2. Contexte/Situation de départ

La population suisse est engagée : 39% de toutes les personnes âgées de 15 ans et plus sont actives bénévolement dans des associations ou des organisations, par exemple dans le domaine du sport, des loisirs, du social, de la culture ou de l'environnement. On parle ici d'engagement bénévole formel (Office fédéral de la statistique 2021). Si l'on prend en compte l'engagement bénévole dit informel, qui a lieu sans être intégré dans une organisation ou une association, 46% des Suisses âgé*es de 15 ans et plus s'engagent bénévolement. Par engagement bénévole informel, on entend le travail dans l'environnement social ou de voisinage pour des personnes extérieures à son propre ménage et avec lesquelles on n'a pas de lien de parenté. En revanche, le travail de care non rémunéré, c'est-à-dire le travail pour les proches et la famille, par exemple la garde des petits-enfants ou la prise en charge et les soins des parents âgés, n'est pas compris dans le bénévolat informel (Moniteur du bénévolat 2020).

L'observation isolée des 15-24 ans montre clairement que les adolescent*es et les jeunes adultes s'engagent également bénévolement en Suisse. Ainsi, un quart des 15-24 ans s'investit en moyenne plus de quatre heures par semaine. Près d'un*e jeune sur cinq est actif*ve dans une association ou une organisation (Office fédéral de la statistique 2021, Observatoire du bénévolat 2020). L'engagement bénévole formel et informel pendant l'enfance et l'adolescence pose les bases d'un futur engagement bénévole dans la vie adulte.

Le renforcement de l'engagement bénévole est une tâche centrale du CSAJ, car l'engagement bénévole est essentiel et la ressource la plus importante de nombreuses organisations de jeunesse. C'est pourquoi le CSAJ et ses organisations membres se sont toujours engagés pour la promotion de l'engagement bénévole des enfants, des jeunes et des jeunes adultes. Ainsi, le CSAJ a joué un rôle déterminant dans l'introduction du Congé jeunesse en 1991 et a contribué à la mise en place de l'attestation suisse de bénévolat lors de l'Année internationale des volontaires de l'ONU en 2001. En outre, le CSAJ collabore avec différentes organisations. Un partenaire important est, entre autres, le Réseau bénévolat. Le CSAJ participe activement à la promotion et à la reconnaissance de l'engagement bénévole par le biais de ses projets (Dossier bénévolat, Congé jeunesse, Projet de promotion, reconnaissance et visibilité de l'engagement bénévole (anciennement Action 72 heures)), par sa participation active à des comités (Réseau bénévolat, Task Force pour la promotion du Manifeste) ainsi que par son travail politique. Le 18.11.2020, le CSAJ et 27 organisations du "Réseau bénévolat" ont remis au Parlement fédéral un manifeste avec quatre revendications pour la promotion et la reconnaissance de l'engagement bénévole.

3. Position

Il ne va pas de soi que les adolescent*es et les jeunes adultes s'engagent bénévolement. Les conditions personnelles ainsi que les conditions cadres qui rendent l'engagement bénévole non seulement possible, mais aussi attractif, doivent être données. Le CSAJ s'engage pour que ces conditions soient améliorées.

4. Argumentation

L'engagement bénévole est une contribution sociale aux autres et à l'environnement et revêt donc une grande importance pour la société. Il soutient le fonctionnement politique, social et culturel de la Suisse. Il contribue ainsi largement au soutien quotidien des personnes âgées, à une offre de loisirs riche pour tou*tes, à des mesures de protection de la nature, etc. L'engagement bénévole complète les services professionnels et les prestations de l'Etat social et optimise la couverture des besoins de la population. Une augmentation de l'engagement bénévole au sein de la population favorise un développement durable (Office fédéral de la statistique 2018) et favorise la santé et le bien-être général (Ramos, Wehner 2015).

L'engagement bénévole est une éducation non formelle. En effet, l'engagement bénévole permet aux jeunes d'acquérir de précieuses compétences professionnelles et personnelles. Les employeur*euses attendent de plus en plus de leurs collaborateurs des compétences sociales, de communication et de gestion (mot-clé : "compétences clés"). Ces compétences peuvent être acquises grâce à l'engagement bénévole. Parallèlement, l'engagement bénévole permet de développer sa propre personnalité et sa résilience.

Il est donc indéniable que l'engagement bénévole permet d'acquérir des compétences (Düx et al 2018). Toutefois, le grand public ne sait pas de quelles compétences il s'agit exactement et cela n'a pas non plus fait l'objet de recherches dans certains cas. Pourtant, ces compétences pourraient jouer un rôle important, notamment lors de l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes. Pour que cet aspect devienne un véritable avantage sur le marché du travail pour les jeunes engagé*es, il convient d'élaborer des instruments et des méthodes permettant de prouver et de documenter l'acquisition de qualifications et de promouvoir activement leur reconnaissance par l'économie.

En outre, l'engagement bénévole se fait souvent en silence. Le fait de le rendre visible et de le valoriser renforce les bénévoles dans leur travail et incite d'autres personnes à faire de même.

5. Sources

- Office fédéral de la statistique. (2021). Enquête suisse sur la population active (ESPA). Modules travail non rémunéré. https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/themes-transversaux/mesure169_bien-etre/tous-indicateurs/societe/travail-benevole.html
- Office fédéral de la statistique (2018). MONET 2030 : travail bénévole. https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/developpement-durable/monet-2030/tous-selon-themes/16-paix172_justice-institutions/travail-benevole.html
- Düx, W. et al (2008): Kompetenzerwerb im freiwilligen Engagement – eine empirische Studie zum informellen Lernen im Jugendalter; Wiesbaden.
- Münzel, Guido. (2004). Studie zum Bericht zur Freiwilligenarbeit in der Schweiz, Expertenbericht im Auftrag des Bundesamtes für Statistik, Neuenburg.
- Fedlex. 446.1. Loi fédérale sur l'encouragement des activités extrascolaires des enfants et des jeunes, LEEJ SR 446.1 – Loi fédérale du 30 septembre 2011 sur l'encouragement des activités extrascolaires des enfants et des jeunes (loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse, LEEJ) (admin.ch)
- Observatoire du bénévolat (2020). Lamprecht, M.; Fischer, A.; Stamm, H. Observatoire du bénévolat en Suisse 2020. Éditions Seismo, Zurich. <https://www.seismoverlag.ch/fr/daten/observatoire-du-benevolat-en-suisse-2020/> (consulté le 13.11.2023)
- Observatoire du bénévolat (2020). Fiche Engagement bénévole ou volontaire des 15 à 29 ans. Lamprecht, M.; Fischer, A.; Stamm, H. Observatoire du bénévolat en Suisse 2020. Éditions Seismo, Zurich. https://sqq-ssup.ch/wp-content/uploads/2021/06/Observatoire_2020_Fiches_15-29_ans.pdf. (Consulté le 13.11.2023)
- Benevol.ch (2020). Manifeste pour la promotion du travail bénévole Manifeste (benevol.ch) https://www.benevolat-fr.ch/fileadmin/Documents/1_Documents_importants/Autres/DIR_FA_bro_Manifest_f_Lay1.pdf (consulté le 13.11.2023)
- Ramos, Romualdo und Wehner, Theo (2015). Hält Freiwilligenarbeit gesund? Erklärungsansätze und kontextuelle Faktoren. In: Wehner, Theo und Güntert, Stefan. Psychologie der Freiwilligenarbeit. Berlin Heidelberg: Springer